



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Air France

Question au Gouvernement n° 703

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Robert Lamy.

M. Robert Lamy. Je ne suis pas certain que les Français aient été très convaincus par la réponse de M. Gayssot sur Air France.

M. Bernard Outin. Vous ne l'avez pas comprise !

M. Robert Lamy. Je souhaite donc revenir sur le sujet.

Monsieur le ministre des transports, vous avez reconnu qu'en 1987 Air France était au bord de la faillite. Mais, en 1993, c'est vous qui étiez au Gouvernement, et cette faillite était le résultat de votre politique.

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Vous n'avez aucun mérite dans le redressement qui s'est opéré entre 1993 et 1997. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Vous avez parlé des 20 milliards de francs que l'Etat a apportés. Mais ces 20 milliards ont été donnés par le contribuable. («C'est vrai !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Votre gouvernement a refusé la privatisation d'Air France alors que toutes les autres compagnies européennes sont privatisées.

Aujourd'hui, le conflit et la paralysie d'Air France coûtent 100 millions de francs par jour. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Cette situation a déjà coûté près de 1,5 milliard de francs (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs), ce qui représente la construction de trente lycées ou de vingt hôpitaux.

M. Jacques Baumel et M. Thierry Mariani. Eh oui !

M. Robert Lamy. L'an dernier, la compagnie avait pu dégager 1,7 milliard de francs de bénéfices. Elle risque aujourd'hui de repasser dans le rouge.

M. Didier Boulaud. Posez votre question !

M. Robert Lamy. Devant l'ampleur de ces pertes, nous vous demandons, pour la compagnie et donc pour les Français, de vous expliquer sur votre responsabilité et vos choix stratégiques, lesquels ont conduit au sacrifice de l'intérêt général sur l'autel de votre majorité plurielle. («C'est vrai !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Les Français sont en droit de vous demander des comptes sur la gestion d'Air France et sur les raisons de la situation alarmante de la compagnie. Cette situation est également néfaste pour les couleurs nationales et pour l'image de notre pays.

M. Didier Boulaud. Il n'a toujours pas posé sa question !

M. Robert Lamy. Qu'allez-vous répondre, monsieur le ministre, face à un tel gâchis ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, je l'ai dit tout à l'heure, il faut savoir raison garder (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la

République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) et ne pas s'enfermer dans une démarche politicienne (Rires et exclamations sur les mêmes bancs),...

M. Charles Cova. De la part d'un communiste, c'est marrant !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. ... qui consisterait à nous renvoyer sans cesse la balle.

M. Thierry Mariani. C'est grotesque !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Pour ce qui concerne le nombre de journées de grève à Air France, mesdames, messieurs de la droite, c'est vous qui avez sans conteste gagné ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants !)

M. Albert Facon. Bien envoyé !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Mais je ne veux pas ici rappeler le passé. Quand nous sommes arrivés au gouvernement, nous avons trouvé une situation où des possibilités de redressement existaient mais où, comme diraient certains, des objets de conflits avaient été montés en épingle dans l'entreprise. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants)

M. Charles Cova. Et il le dit sans rire !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Le Gouvernement a décidé de faire en sorte que l'entreprise Air France voie non seulement ses atouts confortés, mais développés...

M. Jacques Baumel. Et M. Christian Blanc ?

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Je ne répéterai pas devant vous ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire à plusieurs reprises. D'une part, nous avons fait ce qui était nécessaire pour le transport aérien...

M. Arthur Dehaine. C'est faux !

M. Thierry Mariani. Vous n'avez rien fait !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. ... c'est-à-dire décider la construction de pistes supplémentaires. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Claquements de pupitres.)

D'autre part, nous avons conclu un accord avec les Etats-Unis, ce que vous n'étiez pas parvenu à faire. Cet accord permettra à la compagnie Air France de se développer.

Enfin, nous avons ainsi décidé de relancer la formation des pilotes. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Bruit.)

Bref, les conditions sont telles qu'aujourd'hui nous pouvons envisager l'avenir d'Air France...

M. Charles Cova. La faillite !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. ... avec la perspective d'un investissement important de plus de 40 milliards de francs, qui permettra l'achat de plus de 70 avions dans les toutes prochaines années.

Non seulement nous ne continuerons pas ce que vous avez fait, c'est-à-dire la réduction du nombre des emplois, mais nous ferons en sorte que plus de 2 500 emplois soient créés.

Vous êtes favorables à la privatisation. Nous n'avons pas, quant à nous, fait ce choix !

M. Hervé Gaymard. C'est une erreur !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Ainsi que l'a expliqué le Premier ministre dans son discours d'investiture, nous ne sommes pas favorables à la privatisation du patrimoine commun que constituent les grandes entreprises publiques.

Nous sommes conscients que des adaptations sont nécessaires. D'ailleurs, nous ouvrons le capital d'Air France afin de lui permettre de garder sa place de grande compagnie dans le monde. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Charles Cova. Jusqu'à quand ?

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Mesdames, messieurs, je ne désespère pas du

dialogue et je crois que la responsabilité et la raison l'emporteront. Nous verrons demain qui a raison.
(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Rudy Salles. Zéro !

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 703

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 1998, page 4798

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 juin 1998